Cm
FRC
3867

## *EXTRAIT des lettres de Paris, .. Mai 1789.*

DEPUIS huit jours, on disoit à Paris qu'il y auroit une révolte le 27 ----

Samedi, 25, le sieur Réveillon (a), fabricant de papier, prononça un discours véhément dans l'assemblée du Tiers, à l'église Sainte-Marguerite: & dit entre autres choses: « par les réformes projetées, par le progrès des arts & » de l'agriculture, puissions-nous voir un ouvrier, comme » autrefois, subsister avec quinze sols par jour! »

Dès le jour même, des gens intéressés, dit-on, à ce qu'il y eût une révolte ---- répandirent dans le peuple que le sieur Réveillon vouloit que l'on bornât à quinze sols la journée d'ouvrier ---- Une assez grande affluence se présente devant sa maison, avec tumulte : il prend le parti de s'enfuir dans une voiture d'ozier.

Dimanche, 26, au prône, le curé de sainte Marguerite justifia le sieur Réveillon ; mais on ne vouloit pas entendre la vérité.

Lundi, 27, des enfans d'abord, & puis cinq à six mille ouvriers, journaliers & gens de boutique se rendirent à la place de grève, y élevèrent une potence, pendirent & brûlèrent un manequin d'ozier représentant le sieur Réveillon.

La garde de Paris, les gardes françoises assistèrent à ce spectacle sans le troubler.

A 4 heures de l'après-midi, des gens couroient le Marais en criant : *Voici la révolte* ; & dans un clin d'œil, boutiques, portes & fenêtres furent fermées.

---

(a) *Le sieur Réveillon étoit jadis Savoyard-commissionnaire. Il fit ensuite un petit commerce d'images. Il inventa & vendit le premier les pantins. Il a fait une fortune immense, & a obtenu le cordon de Saint-Michel. Il venoit de vendre, il y a six jours, ses fonds au Secrétaire de l'ex-principal Ministre 1, 800, 000. Ce qui prouve que ce secrétaire ne s'étoit pas oublié dans sa place.*

Le 28, à la même heure, nouvelle émeute au fauxbourg Saint-Antoine. Notez que ce fauxbourg eſt peuplé de tous les ouvriers de Paris. Le guet à cheval y étoit accourru avec la Maréchauſſée & les gardes françoiſes. Du haut des toîts & des fenêtres, on lança ſur les troupes, des tuiles, des pots, des bûches, &c.

Le Duc du Châtelet ordonna enfin une décharge, qui tua quelques ſéditieux & en bleſſa pluſieurs. C'étoit un ſpectacle impoſant & terrible de voir vingt-mille perſonnes défier quelquefois les gardes françoiſes, fuir, diſparoître comme des éclairs, & revenir enſuite avec des regards animés par la rage, pouſſer des cris inſultans- - -

Dans une ſeconde décharge, qui fût plus meurtrière que la première, on vit, avec horreur, un cadavre reſter ſuſpendu, à un toit, par une jambe. - - - - -

Les morts ont été jettés dans un coin. Pendant deux heures on a tranſporté les bleſſés dans les hôpitaux, à la face du peuple, dont la fureur ne pouvoit que s'accroître par une telle vue. - - - -

On a mis aux fers une vingtaine de révoltés, qui, ainſi que la plûpart de leurs chefs, s'étoient énivrés dans une ſalle baſſe, devant la maiſon du ſieur Réveillon. - - - Qui a donné à boire à ces gens-là? Qui a payé le vin?

La maiſon du ſieur Réveillon a été entièrement dévaſtée. Il n'en reſte que la coque. Les papiers d'affaires & de fabrique, les boiſeries, les décorations, tous les meubles ont été brûlés ſur la rue. L'un des ſéditieux, tenant une pendule, une montre d'or, & un faiſceau de de billets de la caiſſe d'eſcompte, s'eſt préſenté à une des fenêtres, en diſant : « Vous voyez que ce n'eſt pas pour » voler » ; & il a tout jetté au feu.

Dans le fort de l'émeute, on a contraint des curieux de deſcendre de voiture, & de crier : *Vive le Roi, le Tiers-Etat, & M. Necker !* Circonſtance qui a confirmé nombre de perſonnes dans l'idée que le ſieur Réveillon n'a été que le prétexte de la révolte.

*La ſuite inceſſamment.*

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

# LETTRE AU ROI,

*Relativement aux désastres arrivés au Fauxbourg Saint-Antoine, à Paris, le Lundi 27, la nuit suivante, & le lendemain 28 Avril 1789.*

*Par un Citoyen zélé, Habitant du Fauxbourg Saint-Antoine.*

SIRE,

Dans un moment où les vues paternelles de votre majesté, secondées d'un ministre vertueux, promettent à son peuple un bonheur inaltérable; dans un moment où la nation entière semble se réunir, comme de concert, pour répondre à des intentions aussi pures, & consolider à jamais dans son sein les principes constitutionnels de la véritable monarchie; dans un moment où tous les François, en mémoire d'un si beau triomphe, ne devroient se livrer qu'aux transports de la joie & de la reconnoissance, pourquoi faut-il, sire, que je me voie forcé de retracer à vos yeux l'événement déplorable que la capitale vient d'éprouver, & sur lequel les larmes de mes concitoyens coulent encore!

Témoin de cette scène horrible, instruit d'une infinité de circonstances que j'ai vérifiées moi-même; souffrez, sire, que je défende devant vous la cause de l'humanité plaintive qui vous parle par ma voix.

Je ne dirai point à votre majesté que des bruits sourds, qui se répandent dans le public, attribuent la cause ori-

ginaire de ces malheurs à des hommes ennemis du bien général que l'assemblée de la nation va rétablir, parce que leur intérêt personnel s'en trouvera blessé ; je me garderai de publier sur leur compte que, pour allumer le feu de la sédition, on assure que leurs mains criminelles ont soudoyé une troupe de mercenaires que de pressans besoins assiégent incessamment. Je ne veux attacher aucun soupçon sur personne ; je livre les coupables à leurs propres remords. Je n'entreprendrai pas non plus de justifier la conduite des tristes instruments que leur haine a, dit-on, fait mouvoir en secret pour troubler l'harmonie qui règne dans votre royaume. Je sais, sire, qu'en succombant à une amorce perfide, mais séduisante, que la vengeance présentoit à ces malheureux pour assouvir la faim qui, peut-être, les tourmentoit, depuis long-temps ; leur crime n'en est pas moins grave aux yeux de la loi ; mais si votre majesté daigne considérer d'une part, la position déchirante à laquelle la cherté du pain a réduit son peuple, & de l'autre, que la sagesse en pareil cas, exigeoit de ceux qui président au maintien de l'ordre public, un peu plus de vigilance & d'humanité ; son ame sensible & douce, sera convaincue qu'il étoit possible d'éviter tous les maux dont on nous a donné l'affreux spectacle, & dans lesquels une foule de citoyens innocens ont été malheureusement enveloppés.

En effet, sire, les premières étincelles de la rebellion s'étant manifestées le lundi 27 avril, à deux heures après midi, c'étoit le moment de faire marcher des forces suffisantes, & de s'emparer de toutes les communications pour atténuer, affoiblir & dissiper les séditieux dans leurs courses. Mais point du tout, l'activité indolente des chefs qui commandent vos troupes, leur donne le temps de se réunir, de se fortifier, de prendre une ferme consistence ; & ce n'est que sur les dix heures du soir qu'une foible portion des enfans de Mars paroît se réveiller de sa léthargie pour se mettre en mouvement, & étouffer l'incendie. Bien plus, le lendemain 28, au lieu de prévenir le danger, en apostant de la troupe dans les endroits où l'on savoit que les rébelles vouloient se porter, toute la soldatesque retombe dans son premier engourdissement, & par-là fournit l'occasion favorable à la sédition de reprendre une nouvelle vigueur. Quelle né-

gligence ! Et quand le mal eſt au comble, que les têtes ſont exaltées, & que l'embraſement eſt preſque général, c'eſt alors que des troupes fondent de tous côtés, & que des canons, qui portent mille morts dans leurs flancs, les accompagnent ! Et c'eſt vis-à-vis de vos ſujets, ſire, que l'on ſe permet de marcher avec des armes que l'état ne connoît, ne fait conſtruire que pour vaincre ſes ennemis ! A une époque la plus intéreſſante, à une époque où vous donnez, ſire, à l'univers l'exemple de toutes les vertus, par le bien que vous voulez faire au milieu de votre nation, falloit-il que des chefs barbares, au lieu d'appaiſer le mal, n'aient fait que l'aggraver !

Dans les troubles de l'an paſſé, un capitaine, à la tête du nombreux détachement qu'il commandoit, fait mettre ſa troupe ſous les armes, il la fait ranger en bataille, & fait charger en préſence du public ; enſuite, avec un ton vraiment patriotique, le chef s'avance & leur dit : *Que voulez-vous, & que croyez-vous faire ? Vous allez peut-être bleſſer ou tuer quelqu'un de ma troupe ; nous vous ferons ſûrement plus de mal, mais ce ſera malgré nous : croyez-moi, ne devenez pas injuſtes, & ne nous forcez pas à devenir vos tyrans : nous ſommes vos frères, tous concitoyens ; nos mains ne répanderont le ſang de nos frères qu'avec beaucoup de peine & à la dernière extrémité : croyez-moi, mes enfans, retirez-vous.* Quel fut l'effet de cette harangue patriotique ? Le public approuva le chef, témoigna ſa joie, & l'aſſurance de ſa tranquillité par les plus vives acclamations de *vive le Roi, vive le Roi.*

Voilà quelle fut la fin de cette révolte, contre laquelle vos miniſtres d'alors, ſire, faiſoient marcher le fer & le feu. La conduite de ce chef, ſi M. du Châtelet l'eût pris pour modèle, auroit ſans doute appaiſé les troubles qui régnoient dans la capitale de votre royaume : mais tout au contraire, loin de porter aux rébelles des paroles de paix, & de s'avancer vers eux avec cette aménité qui caractériſe l'homme vraiment ſenſible aux malheurs de l'humanité, la fureur éclate dans ſes yeux ; comme un lion rugiſſant, il anime, il pouſſe, il excite ſes ſoldats à ſe repaître du ſang de leurs concitoyens. La mort vole au haſard de tous côtés ; elle tombe à coups précipités ſur tous vos ſujets ſans diſtinction ; elle va

trancher le fil des jours de l'époux ; de l'épouse & des enfans renfermés dans leurs foyers. Quel tableau effrayant ! J'ai vu, sire, j'ai vu toutes les croisées de plus de vingt maisons criblées de coups de fusils ; la terre couverte de sang, de cadavres dont les derniers soupirs combattoient encore contre les cruelles atteintes de la mort. L'épouse, accablée de douleur, pleurer son époux ; des enfans pousser de lugubres cris sur la perte de leurs pères ; des familles entières gémir, se lamenter & s'arracher les cheveux. Ah ! que le fer punisse, s'il le faut, les citoyens rébelles, mais qu'il épargne du moins les citoyens innocens !

Sire, n'est-il pas révoltant que les chefs de vos troupes se soient portés à des excès aussi féroces ! Hé quoi ! le sujet qui reposoit tranquillement chez lui, a partagé le funeste sort de la troupe des rébelles. O souvenir épouvantable qui me soulève le cœur ! Etoit-il donc difficile d'épargner à nos yeux ce massacre effrayant ? Que n'investissoit-on l'endroit qui renfermoit les séditieux ? Que ne les prenoit-on par la famine ? Que n'employoit-on tout autre moyen, plutôt que de verser, au hasard, le sang si précieux des citoyens ? Mais je m'apperçois que la sensibilité de votre majesté s'affecte au récit affreux de tant de malheurs. Vous rougissez, vous frémissez : ô mon prince, ô mon roi, pardonnez à mon entreprise en faveur de la pureté de mon zèle : que ne puis-je, hélas ! dérober, à vos regards attendris, la source de tous les maux qui se sont répandus, depuis quelque temps, sur votre empire ! Oui, sire, les choses sont arrivées à leur comble, les cris se font entendre de tous côtés ; les gémissemens de votre peuple vont se tourner en fureur, si la bonté de votre majesté n'apporte un prompt secours à leurs maux, en faisant baisser le prix des bleds ; car, n'en doutez point, sire, c'est à la cherté du pain que l'on doit attribuer nos derniers malheurs. Ne souffrez donc pas qu'un peuple qui vous aime, qui vous chérit, qui vous adore, languisse plus long-temps dans les horreurs de la plus affreuse misère. Accueillez, d'un œil favorable, les réclamations de ce bon peuple qui, les larmes aux yeux & les mains suppliantes & tendues vers vous, implore votre clémence : que, dans un moment où les rayons de votre

toute-puissance vont couvrir la nation en corps, & faire briller d'une lumière plus éclatante le beau jour de cette auguste assemblée ; que dans ce moment, sire, tous vos sujets, libres des soucis qui empoisonnent leur existence, partagent la joie d'un si grand bonheur. Que chacun à l'envie ne soit occupé que du soin de célébrer une cérémonie digne de passer à la postérité la plus reculée. Parlez, sire, à votre voix l'abondance va étaler ses trésors, & répandre, à pleines mains, ses largesses au milieu de votre royaume. Ordonnez à vos intendans de faire ouvrir les greniers de ces accapareurs inhumains, que leur insatiable cupidité tient fermés depuis si longtemps : aussi-tôt la disette disparoîtra ; le pauvre, à portée de satisfaire ses besoins, reprendra ses forces abattues pour faire fleurir votre empire par l'agriculture, les arts & le commerce, & pour supplier le roi des rois de répandre sur votre règne les bénédictions célestes.

Et toi, ministre aussi sage qu'éclairé, que l'envie persécute sans cesse, mais sur qui ses traits s'émoussent comme la dent du serpent sur la lime. Neker, seul soutien de la France, aide de ton génie, le monarque juste & humain qui te retient à ses côtés ; que les pleurs du peuple, écrasé sous le poids de sa misère, touchent ton cœur, fais succéder à ces jours de deuil des jours plus sereins ; & tu mériteras, comme un autre Sully, la reconnoissance de nos derniers neveux.

---

## NOTES

*Servant à appuyer la vérité des assertions que nous avons avancées dans notre lettre.*

1°. Dans le moment où elle étoit à l'impression, nous avons appris de personnes dignes de foi, qu'il étoit détenu 19 prisonniers au Châtelet, pour avoir contribué au désastre, & qu'ils y sont continuellement interrogés.

2°. Le sieur Embal, chirurgien, rue de Montreuil, n°. 23, a pansé & médicamenté une infinité de personnes qui ont été dangereusement blessées.

3°. Au nombre de ces blessés est le chaudronnier qui demeure vis-à vis le n°, 9, près la maison du sieur Ré-

768
126



veillon : il a une femme & quatre enfans. On n'attend que le moment de sa mort. Ce malheureux citoyen s'étoit prudemment retiré chez lui, lorsque, obligé de descendre dans sa boutique, que le peuple avoit enfoncée pour s'y mettre à l'abri des coups de sabre qu'il voyoit porter de droite & de gauche, il en reçut un lui-même, qui ne laisse plus rien à espérer pour lui.

4°. Il a été déposé chez un jardinier, rue Montreuil, no. 8, soixante-dix ou quatre-vingts cadavres morts.

5°. Le 30 avril, le commissaire a dressé un procès-verbal du dégât commis dans la maison du sieur Réveillon.

6°. Nous croyons devoir avertir le public, que tout le quartier du fauxbourg Saint-Antoine s'accorde à dire que le sieur Réveillon jouit de la meilleure réputation ; qu'il s'est toujours montré sensible & généreux envers les infortunés ; que même, pendant l'hiver dernier, il a nourri *gratis* plus de deux cents ouvriers, & que le propos qu'on lui a attribué n'a pu être inventé que par quelqu'un de ses ennemis.

7°. Nous avons cru devoir épargner au public les détails du spectacle sanglant que présente la maison d'un marchand de vin, près du sieur Réveillon, où pend pour enseigne *le Châtaignier ;* notre plume se refuse à tracer de telles horreurs.

---

*P. S.* Le colporteur nommé de la Motte, de la ville de Rouen, vient d'être arrêté, & mis au cachot par décret décerné par le parlement de Rouen, pour avoir distribué un petit ouvrage intitulé : *la mort du Tiers-Etat de la province de Normandie ;* ouvrage relatif à une émeute arrivée dans la même ville. Des lettres en date du 30 avril, annoncent que le parlement instruit le procès de ce malheureux, qui périra probablement sous le despotisme de ces destructeurs du genre humain.